

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1855.



NANCY,

GRIMBLOT ET V^c RAYBOIS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE NANCY,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 123.

1855.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE.

La Séance solennelle de rentrée de la Faculté des Sciences, de la Faculté des Lettres et de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nancy, a eu lieu le 13 novembre 1853, à midi, dans le grand salon de l'Hôtel de ville.

La séance a été présidée par M. Faye, Membre de l'Institut et Recteur de l'Académie de Nancy. Ont pris place au bureau MM. le Prince de Beauvau, Sénateur; Lezaud, Procureur général; Garnier, Président de chambre à la Cour impériale; l'abbé Bureaux; les Inspecteurs de l'Académie, les Doyens des Facultés et le Directeur de l'Ecole de Médecine, tous Membres du Conseil académique.

MM. les Professeurs des Facultés et de l'Ecole de Médecine, le Proviscur et les autres fonctionnaires du Lycée impérial de Nancy, ont pris place après le Conseil académique.

Des places spéciales avaient été réservées aux différentes Autorités de la ville ainsi qu'au Conseil municipal.

M. le Recteur a ouvert la Séance par une allocution et a donné successivement la parole à M. le Doyen de la Faculté des Sciences, à M. le Doyen de la Faculté des Lettres et à M. le Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, pour la lecture de leurs Rapports.

M. le Professeur Secrétaire de l'Ecole de Médecine a proclamé ensuite les prix décernés à MM. les Elèves en médecine.

La Séance a été levée à 2 heures. Elle avait été précédée d'une messe du Saint-Esprit qui a été célébrée en l'église cathédrale.